info'com la cgt
UN SYNDICAT POUR TOUS

Publicis France
133, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris
Paris, le 17 octobre 2023

Madame Agathe Bousquet, Monsieur Arthur Sadoun, Madame Anne de Couzon,

Nous avons été particulièrement surpris d'apprendre par voie de presse que Publicis avait décidé de manière unilatérale de modifier les règles en matière de télétravail alors qu'un accord est actuellement en cours, et surtout, à quelques jours de la réunion de négociation que Publicis a convoquée portant sur la négociation du télétravail et qui devait réunir l'ensemble des organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

L'envoi d'une vidéo à l'ensemble des salariés sur les boîtes professionnelles sans que les IRP ne soient informées marque aussi le mépris total des règles en matière de dialogue social et de ce qu'on pourrait attendre d'une entreprise qui se veut exemplaire aux yeux du grand public et des acteurs de la communication.

Cette décision de l'employeur est un acte manifeste de déloyauté à l'égard des organisations syndicales présentes dans l'entreprise et de ses délégué·e·s mobilisé·e·s sur cette question depuis plus de deux ans. Des heures de réunions et de travail pour tenter de faire vivre la démocratie sociale en entreprise et veiller à l'intérêt de la communauté de travail.

Cette décision à grand renfort d'articles dans les médias (Bfmtv.com, CBNews.fr, Lefigaro.fr) est également un terrible exemple envoyé à l'ensemble de la profession.

Dans la mesure où vous avez décidé interdire et de supprimer la possibilité de télétravail sur 2 jours consécutifs et d'imposer la présence obligatoire le lundi, dispositions qui interfèrent avec les dispositions du télétravail, nous sommes en droit de nous interroger sur la tangibilité du principe même de négociation tel qu'il est prévu par le Code du travail. Qu'il y a-t-il donc à négocier au sein du groupe Publicis puisque que vous avez déjà donné vos ordres.

C'est pour cette raison que nous enverrons copie de ce courrier aux acteurs de la branche afin qu'il mesure la gravité de votre gouvernance en rupture avec les règles de loyauté minimum de la négociation en entreprise.

Nous publierons, nous aussi, ce courrier à destination de l'ensemble des salarié·e·s de la profession et du grand public à qui vous laissez croire qu'il n'y a pas de syndicats à Publicis que vous n'auriez à dialoguer avec personne.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Romain Altmann
Secrétaire général d'Info'Com-CGT

INFO'COM-CGT
4 RUE GUYTON DE MORVEAU – 75013 PARIS
Tél : 01 43 31 80 49
infocomcgt.fr news@infocomcgt.fr infocomcgt